



Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

COMMUNE DE DENAIN

Décision de non opposition à une Déclaration préalable -
Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à
permis

Délivrée par le Maire au nom de la commune

Description de la demande	Caractéristiques du dossier
<p>Dossier déposé le 29/10/2024</p> <p>Avis de dépôt affiché le 29/10/2024</p> <p>Par SCI GLP DENAIN représentée par PETIT Gilles</p> <p>Demeurant 36 Rue Marbeuf 75008 Paris</p> <p>Pour Pose de panneaux photovoltaïques à plat sur la couverture du bâtiment de la plateforme logistique</p> <p>Sur un terrain sis Parc d'Activites des Pierres Blanches, 59220 DENAIN</p>	<p>N° DP 059172 24 C0159</p> <p>Référence cadastrale : AY161, AY205, AY296, AY305, AY311, AY312, AY314, AY316, AY318, AY319, AY322, AY323, AY324, AY327, AY332, AY333, AY341, AY346, AY347, AY348, AY370, AY372</p> <p>* Éléments déclaratifs fournis au dossier</p>

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021,

DECIDE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

OBSERVATIONS : Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN
Le 28 NOV. 2024

Le Maire,
Anne-Lise DUFOUR DENAIN

